

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>24.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Violence à l'égard des femmes</b>
Acteurs	<b>Wasserfallen, Flavia (sp/ps, BE) NR/CN</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Frick, Karin  
Guignard, Sophie

## Citations préféré

Frick, Karin; Guignard, Sophie 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Violence à l'égard des femmes, 2019 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Eléments du système politique</b>	1
Ordre juridique	1
Criminalité	1
<b>Politique sociale</b>	1
Groupes sociaux	1
Femmes et politique de parité	1

## Abréviations

**RK-NR** Kommission für Rechtsfragen des Nationalrats

---

**CAJ-CN** Commission des affaires juridiques du Conseil national

# Chronique générale

## Eléments du système politique

### Ordre juridique

#### Criminalité

POSTULAT  
DATE: 20.12.2019  
KARIN FRICK

Während gewaltbetroffene erwachsene Frauen in der ganzen Schweiz Schutz und Zuflucht in Frauenhäusern finden könnten, fehle ein solches Angebot für Mädchen und junge Frauen, die zum einen, wenn minderjährig, in Frauenhäusern nicht zugelassen seien und zum anderen bezüglich Begleitung und Unterstützung andere Bedürfnisse hätten als erwachsene Frauen, stellte die Berner SP-Nationalrätin Flavia Wasserfallen im Herbst 2019 fest und reichte ein entsprechendes Postulat ein. Mit dessen stillschweigender Annahme in der Wintersession 2019 gab der Nationalrat beim Bundesrat erstens die Erhebung einer **Statistik über gewaltbetroffene Mädchen und junge Frauen** sowie zweitens die Abklärung des Bedarfs an entsprechenden Schutzplätzen in Auftrag.<sup>1</sup>

## Politique sociale

### Groupes sociaux

#### Femmes et politique de parité

INITIATIVE PARLEMENTAIRE  
DATE: 16.09.2020  
SOPHIE GUIGNARD

Pour combattre le harcèlement sexuel au travail, la conseillère nationale Flavia Wasserfallen estime que plusieurs instruments sont nécessaires, et que certains doivent être renforcés. C'est pour cette raison qu'elle a déposé le 17 juin 2019 une **initiative parlementaire visant à augmenter l'indemnité maximale due à la victime**. Celle-ci s'élève actuellement à six mois de salaire au maximum, ce qui n'est pas assez dans les cas graves, selon la socialiste. Elle souhaite que le plafond atteigne les douze mois.

La CAJ-CN avait dans son rapport du 25 juin de l'année suivante recommandé de ne pas donner suite à l'initiative. Selon la majorité de la commission, à savoir 14 voix, l'augmentation du plafond n'aurait aucun effet sur la personne coupable **de harcèlement sexuel**, mais sur l'employeur, qui doit verser l'indemnité s'il est impossible de prouver que toutes les mesures ont été prises pour empêcher le harcèlement. Elle recommande de plutôt viser l'instauration d'un climat de respect et de confiance, qui permettrait de signaler les cas à l'interne et aurait un effet préventif. Une minorité de 11 voix avait en revanche soutenu le texte, arguant qu'un tel instrument est nécessaire, notamment pour donner le signal que le harcèlement sexuel n'est pas une infraction mineure et inciter les hiérarchies à assumer leur devoir de diligence et à renforcer les mesures de prévention.

L'initiative parlementaire a été **refusée en chambre basse par 102 voix contre 90 et une abstention**. Quatre membres du groupe du centre et deux de l'UDC se sont toutefois rallié-e-s au front rose-vert. L'abstention provient du groupe du centre.<sup>2</sup>

---

1) AB NR, 2019, S. 2429; Po. 19.4064

2) BO CN, 2020, p. 1592 s.; Rapport de la CAJ-CN en réponse à l'initiative parlementaire Wasserfallen 19.442